

Balgau

4/09 à partir de 11h30 : Fête du sport au plateau sportif : jeux de plein-air, buvette et petite restauration.

Flaxlanden

25/09 à partir de 7h, Fête de la Pomme organisée par l'OMSCAP: marché aux puces et nombreuses animations. Restauration sur place et animations-démonstrations proposées dans le cadre de l'ACL

Hartmannswiller

04/09 dès 9h, grande Course de caisses à savon dans le village suivie de nombreuses animations dans le village

Steinbach

10/09 à 20h, concert gratuit offert par la Cie Le Vent en Poupe - Salle du foyer
17/09 à 21h, concert folk par le groupe Doodlezack - Entrée 7€ Rens. 03 89 39 83 35 - Salle du foyer

Uffholtz

01/10 à 20h30, Théâtre par la Cie de la Citerne - Rens. www.foyer-erasme.com

Fédération départementale des foyers-clubs du Haut-rhin

4, rue des Castors / 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34
www.fdfc68.org/ / fdfc68@mouvement-rural.org

Infos+

des prix avantageux.

- **L'aide à l'emploi** : La CNFR gère pour ses adhérents 30 postes Fonjep attribués dans le réseau (chaque poste représente une aide de plus de 7000€/an)

- **L'habilitation nationale BAFA et BAFD** permet à des fédérations départementales ou régionales de dispenser des formations

- **L'agrément national «Education nationale»** permet à des associations locales d'intervenir dans les établissements scolaires en appui aux activités d'enseignement

- **L'agrément Service civique** permet d'accueillir des volontaires de 16 à 25 ans pour mener à bien des missions d'intérêt général

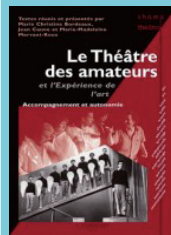
...

Dernière publication du réseau national

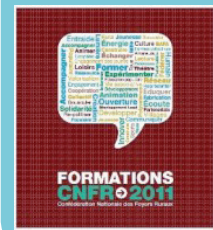
Le théâtre des amateurs et l'expérience de l'art

Cet ouvrage contribue à redonner tout son sens au mot amateur. On y découvre le théâtre des amateurs sous un jour nouveau, véritable espace de culture, de créativité, d'élaboration de points de vue portés sur le monde mais aussi de sociabilité et de convivialité.

Edition l'entretemps, 2011, 23 €



Toutes les publications : www.fnfr.org



Programme des formations et calendrier 2011 sur : www.fnfr.org



Fait des Contacts

Septembre 2011 - Bulletin de liaison des associations adhérentes

Edito

Chers adhérents, chers amis,

Après la pause de l'été, nous avons le plaisir de reprendre «contact» avec vous. Nos accueils de loisirs d'été ont connu une fréquentation soutenue et les accueils périscolaires ont redémarré leurs activités

à pleine charge. Pour cette rentrée, nous avons le plaisir de compter 3 nouveaux accueils périscolaires sur les communes de Blodelsheim, Rouffach et Steinbrunn-le-Haut & le Bas. Nous souhaitons également la bienvenue dans notre réseau à 2 nouvelles associations : Arc en Ciel de Kappelen et Anim'Eté du Pays de Sierentz.

Nous espérons que vos activités associatives ont également bien démarré et que vous avez fait le plein de vitalité et de projets. N'hésitez pas à contacter David pour vous aider et vous accompagner dans vos projets et pour mettre en place avec vous une formation adaptée à vos besoins.

N'oubliez pas notre parc matériel pour vos actions d'animation. C'est la force de notre Réseau.

Nous reprenons également notre travail sur le projet de refondation. Une réunion de rentrée est prévue le 24 septembre de 9h à 12h au siège de la Fédération. C'est l'avenir de notre Réseau.

Bien sincèrement,
Patrick Ravinel
Président



FAIRE RESEAU !

La fédération départementale des foyers-clubs du Haut-Rhin adhère depuis 1991 à la Confédération nationale

des foyers ruraux (CNFR). Cette association d'éducation populaire fédère un réseau de plus de 2500 associations réparties sur l'ensemble du territoire national, englobant par la-même les DOM (Départements

d'Outre-Mer). Ce numéro de rentrée associative dresse un portrait du réseau national favorisant une meilleure compréhension de la richesse de ce réseau.

Suite p. 2 et 3

Sommaire

- ➔ Edito p. 1
- ➔ Faire réseau p. 1, 2, 3
- ➔ Agenda p. 4
- ➔ Infos+ p. 4

PRESENTATION DE LA CNFR



1. Un peu d'histoire
Fondée en 1946 par François Tanguy Prigent, jeune député socialiste du front populaire puis ministre de

l'Agriculture à la libération, la Confédération Nationale des Foyers Ruraux & associations de développement et d'animation en milieu rural (FNFR) est l'un des grands mouvements d'éducation populaire en France.

2. La vocation

Depuis sa création, la FNFR cherche à fédérer l'ensemble des associations impliquées dans l'animation du monde rural et qui se reconnaissent dans les valeurs de l'éducation populaire. Environ deux tiers des associations adhérentes au mouvement sont des foyers ruraux, dont l'objectif est de rassembler l'ensemble des habitants des villages autour d'activités très diversifiées. Le dernier tiers (environ 850 associations) est constitué d'associations rurales, qu'elles soient généralistes ou spécialisées (tourisme vert, valorisation du

patrimoine, théâtre amateurs, diffusion culturelle en milieu rural, animation jeunesse, etc.). Dans les régions, les départements, parfois dans les pays, ces associations sont fédérées au sein de 18 unions régionales, de 68 fédérations départementales, ou de foyers de grands secteurs. Ces fédérations locales accompagnent les associations dans leur développement, mènent des actions de formation des responsables associatifs, assurent et créent une dynamique de développement à l'échelle de leur territoire.

3. Les principes

L'action de la FNFR et de ses membres est guidée par 5 principes qui réaffirment l'engagement citoyen des associations d'éducation populaire ancrées dans les territoires.

- Faire que les territoires ruraux restent des espaces de vie et de solidarité ;
- Promouvoir le fait associatif pour une démocratie participative ;
- Contribuer à l'émancipation des individus et à l'émergence d'une société fraternelle, dans la continuité historique des fondateurs de l'éducation populaire ;
- Favoriser l'épanouissement des individus en permettant l'accès de tous à des pratiques culturelles et artistiques, ainsi qu'à des moments de formation tout au long de la vie ;
- Lutter contre la fracture sociale et l'isolement des individus.

UN RESEAU POUR QUOI FAIRE ?

L'appartenance à un mouvement est la reconnaissance de valeurs partagées forgeant ainsi sa propre identité. Celles de l'éducation populaire s'organisent autour de concepts de laïcité, de citoyenneté, de démocratie, de partage et d'émancipation.

Adhérer à un mouvement, c'est également ouvrir son engagement associatif à la dimension d'un réseau et renforcer le lien social. C'est donner à ses actions un sens collectif qui favorise les croisements et les rencontres des hommes et des femmes entre territoires, en vue de la création de projets communs.

C'est aussi appartenir à une fédération locale qui assume ces quatre fonctions que sont :

- **La représentation collective**, auprès de partenaires (publics notamment). Face à l'évolution des populations et des modes de vie, les structures fédérales défendent le projet des associations et négocient les soutiens des pouvoirs publics
- **La coordination**, pour l'échange et le partage de compétences : Les structures fédérales apportent un appui au montage de dossiers et peuvent mettre en place des actions et rencontres collectives

- **La formation** : Celles des responsables associatifs, bénévoles et professionnels, mais aussi celles des citoyens, sur l'acquisition de compétences techniques ou de compréhension des enjeux de société.
- **La valorisation des actions**, la communication entre les membres et l'information administrative et politique. A partir des ouvrages thématiques et des outils modernes de la communication à distance, que le réseau met à disposition de l'ensemble de ses membres adhérents, du local au national.



LA CNFR EN PRATIQUE

Les services proposés :

- **Gestion en ligne des adhérents** et des structures via Gestanet
- **Espace virtuel** mis à disposition des adhérents (First Class) permettant de créer facilement des

- forums de dialogue, de stocker des documents, de créer des adresses mail
- **Offre de formation** grâce au passeport formation (10 sessions par an pour un coût de 50€)
- **Offre de sites Internet** gratuit pour les adhérents. Démonstration : www.foyersruralsainttrestitut.fr
- **La Sacem** (taxe sur la musique), **la Sacd** (taxe sur le théâtre) et **la Spre** (taxe sur la musique enregistrée) à